



## Aide-mémoire pour le poste vacant au sein du service « Régie m/f »

### Statut

---

**Statut :** Salarié à tâche manuelle de la carrière E du contrat collectif des ouvriers de l'État tel qu'il est applicable à la commune de Sandweiler

**Degré d'occupation :** 100%

### Conditions d'admission

---

**Diplôme :** CATP / DAP luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent suivant la réglementation luxembourgeoise en vigueur dans un métier de la construction et de l'habitat

**Nationalité :** Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne

### Profil souhaité

---

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le métier ;
- Bon sens d'initiative, d'organisation ainsi qu'une aisance dans les relations interpersonnelles ;
- Savoir travailler de façon autonome pour l'exécution de toutes les missions généralement quelconques relevant du service technique ;
- Disponible à accepter des permanences en dehors des heures de travail usuelles ;
- Maîtrise des langues usuelles du pays (luxembourgeois, français et/ou allemand) ;
- Être détenteur du permis de conduire C sera considéré comme un avantage.

### Description des tâches

---

- Participer à l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des alentours ;
- Participation au service d'hiver (salage, déblaiement de la neige) ;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant de la régie communale.

Cette énumération est non exhaustive et pourra être modifiée selon les besoins du service.

### Dossier de candidature

---

Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes:

- Une lettre de motivation
- Une notice biographique avec photo récente
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois
- Copies des certificats et diplômes d'études requis
- Copie du permis de conduire

## Contact

---

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Service des ressources humaines, a/s de Mme Anna Wohles, B.P. 11, L-5201 Sandweiler, **pour le 10 octobre 2022 au plus tard**. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.